Vers un écosystème durable de l'avortement : Progrès dans la domestication du Protocole de Maputo

Ipas
RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

L'avortement est un droit fondamental pour chaque femme.

L'accès à un avortement sûr et légal est un indicateur essentiel de la santé maternelle, de l'autonomie corporelle et de l'égalité de genre. En République démocratique du Congo (RDC), l'avortement à risque (non sécurisé) est la deuxième cause de mortalité maternelle. Alors que le code pénal interdit à la fois l'avortement et la contraception, le Protocole de Maputo (PM) a permis d'élargir l'accès à des services d'avortement sécurisé et de contraception, renforçant le pouvoir décisionnel de la femme, gage de l'égalité de genre, de l'autonomisation socio-économique ainsi que de l'éducation des filles, dont les grossesses non désirées constituent l'une des principales causes d'abandon scolaire.

Concrétiser les droits en matière de santé sexuelle et reproductive

Le Dialogue National sur l'Avortement organisé par le Ministère de la Santé en 2021, auquel ont pris part plusieurs parties prenantes, telles que les représentants du gouvernment (Ministre du Genre, de la Jeunesse, de la Justice et des Droits de l'Homme), les organisation de la société civile, les mouvements de jeunes et de femmes, les organisation de personnes vivants avec handicap, des sages-femmes et des gynécologues, le réseau des journalistes a mis en lumière trois composantes clés à améliorer pour garantir l'autonomie corporelle des femmes et l'accès à des soins d'avortement sécurisés, sans stigmatisation, ni rejet.

RENFORCER LE SYSTÈME JUDICIAIRE POUR GARANTIR LES DROITS À L'AVORTEMENT

En RDC, depuis 1940, du fait du code pénal, les femmes cherchant à se faire avorter, les prestataires de soins de santé et les agents de santé communautaire craignent d'être poursuivis en justice. Cette peur paralysante n'a laissé aux prestataires d'autre choix que celui de refuser de fournir des services aux femmes et aux jeunes filles, les privant ainsi d'options sûres vers lesquelles se tourner.

En 2018, l'introduction de la Note Circulaire par le Conseil Supérieur de la Magistrature (CSM) a ouvert la voie à la mise en œuvre du Protocole de Maputo (PM) et a conduit à :

Etapes importantes franchies

- Développement du guide de formation sur le protocole de Maputo (PM) pour les magistrats et les juges
- Formation des magistrats à travers le pays sur le protocole de Maputo
- Mise en place d'un pool de points focaux de magistrats pour assurer un meilleur traitement des cas d'avortement.
- Renforcement de la redevabilité du système judiciaire par un suivi régulier dans les tribunaux de la mise en œuvre effective du protocole de Maputo.

Read more :
https://bit.ly/4aKBYAm

ONSTRUIRE UN SYSTÈME DE SANTÉ ROBUSTE ET RÉSILIENT

La convergence des obstacles aux soins liés à l'avortement - stigmatisation, main-d'œuvre non qualifiée, objection de conscience des prestataires, accès limité à l'information, manque de commodités spécifiques et installations sanitaires inadéquates - Ne laissant aucun choix sûr pour la femme

Etapes importantes franchies

- Élaboration des normes et directives nationales pour des soins d'avortement complets centrés sur la femme
- Développement de module de formation pour les prestataires de soins de santé, les étudiant.e.s médecins et sages-femmes
- Intégration d'indicateurs relatifs à l'avortement dans le système national d'information sur la santé (DHIS2)
- Développement d'une approche de soins d'avortement autogérés par le biais de la stratégie des pharmaciens

Read more :
https://bit.ly/3KmcMFF

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO LE GOUVERNEMENT
Ipas RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

RENFORCER LE SOUTIEN DE LA COMMUNAUTÉ À L'AUTONOMIE CORPORELLE DES FEMMES

Le tabous et le silence sur la sexualité et la reproduction, des normes sociales néfastes, la stigmatisation et le manque d'accès à des informations fiables ont empêché les femmes et les filles d'exercer leur autonomie corporelle, de décider de leur sexualité et de leur santé reproductive, et d'exercer leurs droits, y compris l'accès à des soins d'avortement sûrs.

Read more :
https://bit.ly/4bEHE02

Etapes importantes franchies

- Lancement de la campagne nationale de vulgarisation du PM par le Ministère du genre
- Elaboration de la stratégie nationale de communication sur les soins complets en matière d'avortement par le Ministère de la Santé
- Organisation de tables rondes provinciales et dialogues communautaires par la société civile

INTÉGRER LES SOINS COMPLETS D'AVORTEMENT DANS LA RÉPONSE HUMANITAIRE

La montée des violences dans le Nord-Kivu a provoqué le déplacement de plus de sept millions de personnes. Dans la Tshopo, le Mai-Ndombe et l'Ituri, les conflits interethniques ont augmenté la violence, y compris le viol, utilisé comme arme de guerre. En outre, au Tanganyika, les inondations ont touché plus de 20 000 ménages. Ces situations humanitaires sans précédent augmentent le risque de violences basées sur le genre, de grossesses non désirées, de traumatismes psychologiques profonds et la nécessité de soins de santé sexuelle et reproductive complets dans un contexte où le système de santé est affaibli ou détruit.

Etapes importantes franchies

- Intégration par le ministère de la santé de soins complets en matière d'avortement dans la politique de gestion médicale du viol, améliorant ainsi l'engagement du gouvernement à l'égard de l'ensemble minimal de services initiaux (MISP).
- Mise en place de cliniques mobiles dans les camps de déplacés et efforts de sensibilisation des communautés pour favoriser l'accès aux services de santé sexuelle et reproductive, y compris les soins liés à l'avortement, le planning familial et les conseils.
- Renforcer la résilience du système de santé par le renforcement des capacités et l'amélioration de la chaîne d'approvisionnement

Read more :
https://bit.ly/3X1jWXr

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO
LE GOUVERNEMENT

Ipas
RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

Ce que ces progrès représentent dans la vie des femmes et des filles

Ces progrès ont eu un impact considérable sur la vie des femmes et des filles congolaises.

- Possibilité d'accéder aux informations crédibles sur l'avortement et la contraception grâce à la diversification des sources d'information
- Possibilité d'accéder aux soins d'avortement sécurisés dans les établissements sanitaires publiques ou à travers le réseau des pharmaciens (avortement auto-géré)
- Possibilité de bénéficier de conseil et de la contraception post-avortement (planification familiale)
- 117 845 personnes vivant dans des camps de déplacés ont été touchées par des informations sur la santé sexuelle et reproductive et des dialogues communautaires, dont 6 562 femmes et filles ont reçu des services de santé sexuelle et reproductive.

Perspectives

Le devoir et le besoin urgent sont de soutenir le leadership politique et législatif, de maintenir l'élan, d'explorer l'opportunité d'harmoniser la loi et d'accélérer le processus de transformation des progrès dans la domestication du Protocole de Maputo et de plaidoyer en soins sécurisés pour les femmes et les filles :

- Maintenir l'engagement du gouvernement, le leadership politique et législatif.
- Harmoniser des lois internes (code pénal) au proscrit du Protocole de Maputo
- Transformer les progrès dans la domestication du PM en soins sécurisés pour la femme une jeune fille
- Veiller à ce que les services de santé sexuelle et reproductive soient centrés sur la personne et fondés sur les droits
- Donner la priorité à des services complets de santé sexuelle et reproductive dans les réponses humanitaires.